

# PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE

## HORAIRE DES MESSSES TÉLÉVISÉES À LA BASILIQUE DE STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Sur MATV (canal 609 Vidéotron) ou en direct sur le site  
du Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré et en rediffusion sur notre canal Viméo



### Samedi, 3 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Régine Fortier / La famille

Lisette Simard Gaudreault / Ginette Simard, Guy et les petits-enfants

09h00 St-Tite

Céline Duchesne / Son époux Michel

Stéphan Lachance / Son père et sa mère

M. Mme Régis Lachance / Maurice Lachance

Roger Duchaine / Famille de M. Mme Donat Dupont

### Dimanche, 4 octobre 2020

9h00 Beaupré

Ghislaine Desgagné / Lise, Annie et Éric

Hélène Potvin / Pierrette

Yvon Potvin / Denise Potvin Boudreault

Défunts des familles Morency et Simard / Fernand Morency

Défunts des familles Paquet et Houde / Gabrielle Paquet Houde

10h30 St-Ferréol

Fernand Simard / Danielle Simard et Steeve Goulet

Stéphanie Fortier / Sa mère Jacynthe

En l'honneur de Notre Dame du Perpétuel Secours / Louise

### Lundi, 5 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Prnts dfnts et vivants des fam. Mailhot et Rouillard / Gisèle Mailhot Rouillard

19h00 Beaupré

Doris Boudreault / Sa cousine France

Georgette Pihay / Solange et Denis Guérin

Céline Duchesne / Son époux Michel Caron

Ghislaine Lessard / Johanne Bilodeau et Sébastien Cormier

Marie-Ange Lachance / La famille

Claudette Bouchard / Damien Bouchard

### Mardi, 6 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Georges Pilote et parents défunts / Germaine Gauthier

Rachel Maranda / Pauline Simard

Pierre Doyon (2<sup>e</sup> anniversaire) / Sr. Hélène

16h00 St-Joachim

Françoise paré (Gauthier) / Lucie-Anne et Alphonsine Dubeau

En l'honneur de St-Joachim / Un touriste

### Mercredi, 7 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Lucien Chevalier / Son épouse Yvonne Chevalier

19H00 St-Ferréol

Parents défunts familles St-Hilaire et Lessard / Lucette

Donat Dupont / Son frère André

### Jeudi, 8 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Marcel Boutin / Sa famille

### Vendredi, 9 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

Dfnts des familles Dubeau et Simard / Suzanne et Donat Simard

Charles-Édouard Racine (25<sup>e</sup> ann.) / Pierre, Jacques et Anne-Marie



### Samedi, 10 octobre 2020

06h30 Ste-Anne (tv)

André Simard / Marie-Cécile Nadeau

16h00 St-Tite

Jean-Marie Ferland / René Ferland

André Cinq-Mars / Madeleine, Jean et Bianka

Conrad Lachance / La succession

### Dimanche, 11 octobre 2020

08h30 Ste-Anne

Pauline St-Hilaire (1<sup>er</sup> anniversaire) / La famille

Louise Turcotte / Jeannine Lepage

Philippe, Martine et Roch Simard / Huguette Simard

**Dimanche, 11 octobre 2020**

**09h00 St-Joachim**

**Fernand Duchesne (1er anniversaire) / La famille  
Adrien Bérubé (4<sup>e</sup> ann.) / Son épouse et ses enfants  
Guy Tremblay / Martine et les enfants**

**10h30 Château-Richer**

**Jeannette Laplante (1<sup>er</sup> anniversaire) / La famille  
Richard Cauchon (30<sup>e</sup> ann.) / Lise, Joanie et Alie  
Simone B. Cunningham / Ses enfants**

### LAMPE DU SANCTUAIRE

#### Beaupré:

Semaine du 4 octobre 2020 : **Mariette et Pierre**

#### St-Joachim :

Semaine du 4 octobre 2020 : **Gisèle Duchesne**

#### St-Ferréol-les-Neiges :

Semaine du 4 octobre 2020 : **Émilienne Renaud**

#### St-Tite-des-Caps :

Semaine du 4 octobre 2020 : **M. Mme Raymond-Marie Paradi**



### PAIN ET VIN

#### St-Tite-des-Caps :

Semaine du 4 octobre 2020 : **M. Mme Renaud Leblond**

#### St-Ferréol-les-Neiges :

Semaine du 4 octobre 2020 : **Hélène Lachance**

### ILLUMINATION DU SACRÉ-CŒUR

#### St-Tite-des-Caps :

Semaine du 4 octobre 2020 : **M. Mme Claude Lachance**

Si vous désirez faire brûler une lampe du sanctuaire (10\$), (illumination du Sacré-Cœur) StTite : (10\$) ou (pain et vin) St-Tite et St-Ferréol : (10\$), communiquez avec moi au [secretariatpndnf@videotron.ca](mailto:secretariatpndnf@videotron.ca) ou en téléphonant au 418-827-2885.

## **BILLET PASTORAL**

Chers amis,

Au printemps de chaque année se tient la campagne annuelle de financement de notre paroisse, plus communément appelé la Capitation. En 2020, cette grande campagne qui devait se dérouler du 26 avril au 10 mai a été reporté au mois de septembre en raison de la crise du coronavirus. Donc, elle aura lieu du 26 septembre au 9 octobre sous le thème : **MERCI DE VOTRE DON POUR LA RELANCE**. Pendant plusieurs mois, nous avons été privés des revenus habituels des quêtes et autres dons dû à l'annulation des messes; voilà donc une belle façon de soutenir votre paroisse pour poursuivre notre mission parmi vous.

En effet, votre solidarité nous permet de continuer à vous offrir de notre mieux les services religieux, dans des édifices bien entretenus, avec un personnel et des bénévoles compétents, généreux et attentionnés.

De plus, nous pouvons continuer à développer des projets en catéchèse, en liturgie, en pastorale auprès des aînés, des familles et des blessés de la vie. Nous souhaitons également, malgré la pandémie, conserver notre personnel et nos édifices afin de pouvoir continuer à bien vous servir et à développer une pastorale de proximité pour notre temps. Cependant nous devons vous avouer que nos ressources actuelles ne suffisent plus à combler les dépenses. C'est un défi important auquel votre assemblée de Fabrique est confrontée. Et nous savons que cela vous préoccupe autant que nous.

Vous avez reçu par la poste notre lettre vous invitant encore une fois à participer à la campagne de la **CAPITATION 2020**, sous le thème « Merci de votre don pour la relance ». Nous nous permettons donc de solliciter votre appui pour faire un succès de la présente campagne de capitation et ainsi contribuer à poursuivre ensemble la mission que le Seigneur nous a confiée. De plus, nous osons vous demander d'en faire la promotion auprès des personnes de votre entourage, jeunes et moins jeunes, afin de conserver un patrimoine religieux qui pourra servir à tous, un jour ou l'autre. Puisse le Seigneur nous aider à maintenir ensemble notre phare allumé spécialement pour guider les générations qui nous succéderont.

À titre indicatif, le montant suggéré par le diocèse de Québec est de 80\$ par adulte. Il va de soi que toute contribution sera grandement appréciée. N'oubliez pas que votre contribution donne droit à un crédit d'impôt fédéral et provincial selon le montant de votre participation.

#### Modalités de paiement :

Vous pouvez faire un chèque à l'ordre de la « Paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France », nous le faire parvenir par la poste ou le déposer dans la quête lors de la messe du dimanche.

Du fond du cœur, au nom des membres de l'assemblée de Fabrique, un grand **MERCI** pour votre soutien et votre grande fidélité dans la poursuite de notre mission au milieu des communautés chrétiennes de la Côte de Beupré.



*Jacques Fortin, curé, Lucien Vézina, président, Mario Therrien, marguillier de Château-Richer, Magella Lavoie, marguillier de Ste-Anne-de-Beupré, Claudine Paré, marguillière de Beupré, Jean-Marc Thomassin, marguillier de St-Joachim, Jean-Pierre Lévesque, marguillier de St-Ferréol et Denis Giguère, marguillier de St-Tite.*

#### Aidez-nous... par votre don, si minime soit-t-il.

La précarité financière atteint de plein fouet nos milieux, qui souhaitent rappeler aux donateurs habituels et occasionnels l'importance de poursuivre leurs contributions, dans le respect de leur propre situation. **Si vous désirez faire un don à votre communauté locale, faites-le par envoi postal (10 rue Fatima Est, Beupré, QC G0A 1E0) en faisant votre chèque au nom de : Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France. Votre don sera remis à votre communauté chrétienne.** Merci à l'avance pour votre soutien et votre générosité.

## APPRENDRE À RENDRE GRÂCE.

Dans l'éducation que j'ai reçue, il y a un principe qui était d'une extrême importance. Cela comptait tant aux yeux de mes parents qu'on pouvait en voir la manifestation dès les premiers mots qu'ils nous apprenaient. Après maman, papa, venait MERCI. Très jeunes, nous apprenions à être reconnaissants pour ce qui nous était donné. Cela m'a permis d'apprécier le prix des choses et la valeur des gestes que posent les gens.

**Lundi le 12 octobre**, nous célébrerons le Jour de l'Action de Grâce. Cette fête revient à chaque année et elle est l'occasion pour nous de remercier le Seigneur pour le don de la vie, pour les biens dont il nous a comblés, pour les joies de l'été achevé, car il est la source de toute sainteté.

Apprenons à dire **MERCI**... et nous verrons, les gens autour de nous commenceront à être plus souriants, plus disponibles, plus serviables. Et le Seigneur nous permettra d'accueillir avec reconnaissance chaque jour qu'il nous donne, chaque amitié qu'il fait fleurir sur notre route.

Je vis dans un monde d'abondance. Mais ce monde n'a de sens que si je puis le recevoir comme un don précieux pour lequel je puis dire au Seigneur « **MERCI** ».

*Père Jacques*



### *Action de grâce...*

*Pour les parents, pour les amis  
Pour tout ce qui remplit ma vie  
En ce beau jour mon coeur te dit:  
Merci, Seigneur! Merci! Merci!*

**Message des évêques réunis en assemblée  
aux membres des équipes pastorales paroissiales  
30 septembre 2020  
PAR NOTRE MINISTÈRE,  
SOYONS PHARES DANS LA VIE DES GENS**

Chers sœurs et frères,

Nous avons été témoins ces dernières heures d'avancées encourageantes dans le dialogue avec le gouvernement du Québec. Ce dialogue était souhaité depuis longtemps de notre part et nous n'avons pas ménagé les démarches pour l'initier. Avec vous, nous nous réjouissons d'avoir été entendus.

Continuons de prier pour que les chemins de dialogue qui s'ouvrent en ce moment s'approfondissent et puissent nous permettre de mieux vivre notre mission au cœur du peuple québécois que nous aimons profondément.

Les évêques sont bien conscients de tous les aménagements que vous devez apporter à vos pratiques liturgiques et pastorales à cause des mesures sanitaires. Nous sommes également sensibles à la fatigue qui s'accumule. Néanmoins, la crise que nous traversons rend notre mission pastorale et spirituelle plus importante que jamais : au nom du Christ, nous pouvons apporter du réconfort, du sens, de la force et de la résilience à tant de personnes accablées ou inquiètes.

Certes, les mesures sanitaires constituent un frein par rapport à nos habitudes. Dans l'audace que nous inspire l'Esprit, nous pouvons aussi y voir une chance et un appel à stimuler notre imagination pastorale pour chercher des moyens inédits d'accomplir notre mission.

Puisque les mesures sanitaires s'appliquent différemment d'une région à l'autre, en fonction du niveau d'alerte, nous n'avons pas tous les mêmes défis à relever. Il arrive même que dans un même diocèse ce soit le cas. Ces différences ne doivent pas nous faire perdre de vue que nous formons toutes et tous un seul corps. Les mots de Paul prennent ici un sens particulier : « Soyez joyeux avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent. » (Rm 12, 15) Portons-nous les uns les autres dans notre cœur et notre prière. Notre unité ecclésiale n'en sera que plus grande.

En plus des initiatives pastorales, liturgiques et catéchétiques, il importe de développer des initiatives d'implication dans nos milieux de vie, particulièrement auprès des personnes les plus démunies et fragiles.

Il ne faut surtout pas oublier que les autorités demandent ces efforts pour les 28 prochains jours. Accueillons ces jours comme une traversée du désert qui nous rapprochera de Dieu et nous raffermira dans la mission. Grâce aux efforts des uns et des autres, soutenus par l'Esprit, nous pouvons espérer que les prochains mois soient plus radieux pour tous.

Depuis la fondation de notre pays, les baptisés ont été engagés au service du bien commun et du devenir de la société québécoise. Nous souhaitons poursuivre cette mission ensemble.

Merci d'être partenaires avec les baptisés de vos communautés dans cette grande aventure. Que l'Esprit Saint soit notre inspiration et notre guide, avec l'intercession de Marie, Mère de l'Église.

Au nom de mes frères évêques,

+ Christian Rodembourg  
Évêque de Saint-Hyacinthe

Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

## **Octobre : mois du Rosaire.**

Le mois d'octobre est un mois consacré au Rosaire. Qui parle de Rosaire parle également de Marie, notre mère céleste à tous. Une mère présente à chaque instant de nos vies. Par sa tendresse maternelle, elle veille sur chacun et chacune d'entre nous. N'ayons pas peur de lui confier nos misères grandes ou petites et nos déserts intérieurs. De la même manière qu'elle a su assister son divin fils, Jésus, dans la souffrance et la mort, elle saura prêter oreille à nos demandes spéciales. Soyons reconnaissants dans la foi pour cette mère bonne et généreuse.



*Sainte Marie, mère de Dieu,  
priez pour nous pécheurs,  
maintenant et toujours. Amen !*

*Soeur Angèle, religieuse des sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.*

**MESSE TÉLÉVISÉE** : Chaque matin, du lundi au samedi, dès **6h30** sur le **canal 609 de MATv**, ou sur le site WEB du Sanctuaire de Ste-Anne, la messe est diffusée de la chapelle du St-Sacrement (Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré). Joignez-vous à nous pour cette célébration de « *Ma Rencontre avec Dieu* ». Si vous désirez offrir une intention lors de cette messe, vous pouvez communiquer avec Mme Lucie Crépault à l'adresse courriel suivante : [fabriquedesttite@gmail.com](mailto:fabriquedesttite@gmail.com)

## **Sont devenus enfants de Dieu par le baptême :**



### **Le 6 septembre à l'église de Beaupré**

*Livia, fille de Nicholas Faucher et de Roxanne Giguère Thomassin (Québec)*

### **Le 6 septembre à l'église de Château-Richer**

*Louis-Alexy, fils de Maxime Letarte et de Stéphanie Caron-Pichette (L'Ange-Gardien)*

### **Le 13 septembre à l'église de St-Tite-des-Caps**

*Milan, fils de Samuel Crépeault et d'Amélie Duchesne (Château-Richer)*

### **Le 13 septembre à l'église de St-Ferréol-les-Neiges**

*Émile, fils de Pierre-Alexandre Therrien et de Cathérine Thériault (St-Ferréol)*

### **Le 20 septembre à la Basilique Ste-Anne-de-Beaupré**

*Alice, fille de Mathieu Bérubé et de Jessica Girard (Québec)*

*Pier-Émile, fils de Pier-Luc Veilleux et Marie-Hélène Gilbert (Boischatel)*

### **Le 27 septembre à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré**

*Éryka, fille de Jonathan Caron et de Bianka Gravel (Ste-Anne)*

*Matheo, fils de Martin Fiset et Dolly Castro (Québec)*

### **Le 27 septembre à l'église de Beaupré**

*William, fils de Steeve Riendeau et de Catherine Gravel (Ste-Anne-de-Beaupré)*

### **Le 4 octobre à la Basilique Ste-Anne-de-Beaupré**

*Liam, fils de Sarah-Maude Dufour (Québec)*

*Eléonor, fille de Stéphane Carrier et Floride Pierre-Louis (Québec)*

**Consultez régulièrement notre site Internet pour vous tenir au courant des événements qui se déroulent dans nos différents milieux ou au Diocèse de Québec et prenez note que le feuillet paroissial format papier n'est plus publié depuis la fermeture définitive de l'Imprimerie Limoilou. Vous pouvez en prendre connaissance sous l'onglet « Feuillet paroissial » dans notre site Internet.**



**N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information que vous aimeriez connaître concernant la vie de nos communautés chrétiennes. Ensemble pour la mission... mais différemment !**

**CONFIRMATION** : Le Diocèse de Québec nous informe que les Confirmations de jeunes ne reprendront qu'au temps Pascal 2021. Des précisions seront données éventuellement.



## **Nous recommandons** **à vos prières**



***-Michel Bolduc, fils d'Alphonse Bolduc et d'Émilia Gauthier, décédé à l'âge de 83 ans. Un dernier hommage, en présence d'un prêtre, lui a été rendu au cimetière de Beaupré.***

***-Victor Godin, époux de feu Rita Côté, décédé à l'âge de 90 ans. Les funérailles ont été célébrées à l'église de Beaupré.***

***-André Boivin, époux de feu Marie-Ange Renaud, décédé à l'âge de 93 ans. Les funérailles ont été célébrées à l'église de Saint-Joachim.***

***-Ginette Lessard, décédée à l'âge de 64 ans. Une Liturgie de la Parole a été prononcée, en présence d'un prêtre, à la Coopérative Funéraire des Deux-Rives.***

***-Georgette Racine, décédée à l'âge de 83 ans. Une Liturgie de la Parole a été prononcée, en présence d'un prêtre, au Musée de Sainte-Anne.***

***-Louise-Anne Alain, décédée à l'âge de 70 ans. Une Liturgie de la Parole a été prononcée, en présence d'un prêtre, au Centre Multifonctionnel de Beaupré.***

***-Jean-Claude Davidson, époux de Chantale Poirier, décédé à l'âge de 56 ans. Les funérailles ont été célébrées à l'église de Château-Richer.***

***-Céline Duchesne, épouse de Michel Caron, décédée à l'âge de 63 ans. Les funérailles ont été célébrées à l'église de St-Tite.***

***Aux familles éprouvées, nos plus sincères sympathies.***

## **Compagnie des Cimetières de la Côte des Beaux-Prés**



### **Quel est le nombre d'inhumations possibles dans un lot ?**

*En général, un contrat de concession de lot indique les dimensions du lot. On retrouve des lots de 5 pieds de largeur X 10 pieds de longueur ; de 8 pieds de largeur X 10 pieds de longueur ; de 10 pieds de largeur X 10 pieds de longueur ; etc... Les dimensions dans les différents cimetières varient d'une ancienne paroisse à l'autre.*

*Dans un lot de 5 pieds de largeur X 10 pieds de longueur : il était prévu de pouvoir inhumer deux (2) cercueils, l'un en dessous et l'autre au-dessus.*

*Dans un lot de 8 pieds de largeur X 10 pieds de longueur : il était prévu de pouvoir inhumer quatre (4) cercueils, deux (2) cercueils à 6 pieds de profondeur et deux (2) cercueils au-dessus.*

*Dans un lot de 10 pieds de largeur X 10 pieds de longueur : il était prévu de pouvoir inhumer six (6) cercueils, trois (3) cercueils à 6 pieds de profondeur et trois (3) cercueils au-dessus.*

*Au tout début de l'exploitation de nos cimetières seuls des cercueils étaient inhumés mais, depuis quelques années (en 1975 environ) la tendance va de plus en plus vers le dépôt des cendres des défunts.*

*À titre d'exemple, au cours de l'année 2019, cent soixante-sept (167) inhumations ont eu lieu dont trente et un (31) cercueils et cent trente-six (136) dépôts de cendres. L'inhumation de cercueils représentait 22 % du total des inhumations seulement.*

*La Compagnie des Cimetières de la Côte des Beaux-Prés, dans son « règlement des cimetières » approuvé par le vicaire général du Diocèse de Québec le 21 décembre 2017, a prévu augmenter le nombre de places disponibles dans un lot.*

*En effet, la compagnie permet que des urnes soient déposées, en surface seulement, Deux (2) urnes peuvent donc être déposées pour chaque cercueil autorisé en surface dans le lot. Ainsi dans un lot, le nombre d'urnes autorisées en surface seulement est proportionnel et calculé selon le nombre de cercueils déjà inhumés en surface. Voici donc des exemples :*

*Pour un lot de 5 pieds X 10 pieds : deux (2) cercueils étaient prévus au contrat de concession. Si un cercueil est déjà inhumé à six (6) pieds de profondeur, voici la façon de calculer l'espace disponible : lors d'une prochaine inhumation (sans cercueil), il sera donc possible de remplacer ledit cercueil par le dépôt de deux (2) urnes en remplacement du cercueil.*

*Pour un lot de 8 pieds X 10 pieds : quatre (4) cercueils étaient prévus au contrat de concession. Si deux (2) cercueils sont déjà inhumés à six (6) pieds de profondeur, voici la façon de calculer l'espace disponible : lors des prochaines inhumations (sans cercueil), il sera donc possible de remplacer lesdits cercueils par le dépôt de quatre (4) urnes en remplacement de deux (2) cercueils.*

*Pour un lot de 10 pieds X 10 pieds : six (6) cercueils étaient prévus au contrat de concession. Si trois (3) cercueils sont déjà inhumés à six (6) pieds de profondeur, voici la façon de calculer l'espace disponible : lors des prochaines inhumations (sans cercueil), il sera donc possible de remplacer lesdits cercueils par le dépôt de six (6) urnes en remplacement de trois (3) cercueils.*

*Cette façon de faire représente la réalité d'aujourd'hui en ce qui a trait aux inhumations et à la tendance actuelle. Mais, vous vous doutez bien que tout à un prix. Incidemment, la compagnie des cimetières fixe annuellement son tarif pour des cendres de défunts supplémentaires dans un lot après que le nombre prévu initialement au contrat de concession (2- 4 ou 6 inhumations) a été atteint.*

*Je vous rappelle que seul le concessionnaire du lot peut autoriser, par écrit ou par courriel, son consentement pour l'inhumation de cercueils, le dépôt de cendres ou encore, le dépôt de cendres supplémentaires dans le lot.*

### **Qu'arrive-t-il lorsque la concession d'un lot est terminée en terme d'années ?**

*La compagnie des cimetières offrira aux concessionnaires de renouveler la concession du lot. Le prix sera fixé selon les dimensions du lot. Si la compagnie ne retrouve pas de concessionnaire, cette dernière redevient propriétaire du lot.*

*Pour ceux et celles qui s'inquiètent à savoir si, les corps et les cendres des défunts seront retirés du lot, il n'est pas dans les projets de la compagnie de retirer ces derniers des lots.*

*Pour les cendres déposées dans des niches (columbariums) ou à l'intérieur du columbarium intérieur (chapelle au cimetière de Sainte-Anne-de-Beaupré), un terrain commémoratif est prévu dans chacun des cimetières pour y déposer les cendres des défunts dont les concessions de niches ne seraient pas renouvelées au terme du contrat de concession. Il est donc très important pour la compagnie de connaître les coordonnées des concessionnaires des lots (nom, adresse et numéro de téléphone).*

*Depuis le début de l'administration des cimetières par la compagnie, je me fais un devoir de vérifier et de mettre à jour les coordonnées des concessionnaires. À chaque fois qu'une personne me téléphone ou me rencontre, les vérifications et les mises à jour sont faites.*

*Si vous n'êtes pas certain ou certaine que votre concession de lot est à jour, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Vous pourrez aussi en profiter pour nommer, avant votre décès, un héritier pour votre lot. Cela facilitera le suivi de nos dossiers.*

*Pour toutes questions concernant les cimetières de Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les Neiges et Saint-Tite-des-Caps, vous pouvez communiquer avec moi au 418 827-2885 ou par courriel :*

[cimetieresdesbeauxpres@videotron.ca](mailto:cimetieresdesbeauxpres@videotron.ca)

**Claudine Paré, directrice générale**

